

Séance ordinaire
10 juillet 2018

Procès-verbal de la séance **ORDINAIRE** tenue le **10 juillet 2018 à 19 h 30** à l'Édifice municipal, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Marcel ROY,	Conseiller;
Patrice LIRETTE,	Conseiller;
Patrick PHANEUF,	Conseiller;
Catherine LEFEBVRE,	Conseillère;
Mario GUÉRIN,	Conseiller;

Assistent également à la séance :

Daniel PRINCE,	Directeur général & secrétaire-trésorier
Caroline PROVOST,	Secrétaire-trésorière adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

2018-07/161

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour après l'ajout des sujets ci-après soulignés:

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION - ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2018
4. CORRESPONDANCE
5. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL
 - 5.1. Dépôt - lettre de démission du poste de conseiller du district numéro 5
 - 5.2. Vacance du poste de conseiller du district numéro 5
 - 5.3. Tenue - Élections partielles le 4 novembre 2018
 - 5.4. Élections municipales 2018 - Tarifs de rémunération du personnel électoral et toutes dépenses reliées
 - 5.5. Centre sportif régional les Jardins du Québec inc. - Renouvellement du contrat publicité
 - 5.6. Délégation - congrès annuel FQM 2018
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1. Adoption des comptes du mois de juin 2018
 - 6.2. Acceptation - mandat contractuel - Conseillère en communications
 - 6.3. Appui et participation - Pavage du sentier entre Saint-Rémi et Saint-Michel
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
8. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 8.1. Autorisation de paiement – Décompte progressif numéro 2 - Construction d'un égout pluvial et travaux de réfection de chaussée des rues - 2018
 - 8.2. Autorisation de paiement - Décompte progressif numéro 2 - Honoraires professionnels - Plans, devis et surveillance - Réfection des rues 2018
 - 8.3. Autorisation de paiement - Décompte progressif numéro 1 - Honoraires professionnels - Plans, devis et surveillance - Raccordement de l'usine Neuchâtel
 - 8.4. Modification - Résolution 2018-06/143 - Adjudication contrat de pavage
 - 8.5. Autorisation de paiement - retenue finale - contrat de pavage 2017
9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 9.1. Rapport d'activités du service

- 9.2. Autorisation - Demande d'un délai additionnel à une demande de permis de lotissement # 2017-03-003 - Dérogation mineure (720, rue Des Perdrix)
- 9.3. Demande de permis de lotissement - 1405, rue Principale (Dérogation mineure)
- 9.4. Demande de permis - 810, chemin Rhéaume - Construction remise à jardin (Dérogation mineure)
- 9.5. Demande de permis - 1374, rue Principale - Installation piscine hors-terre (Dérogation mineure)
- 9.6. Demande de permis - 2300, rue Principale - Déplacement bâtiment accessoire agricole (Dérogation mineure)
- 9.7. Adoption du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 juin 2018
10. LOISIRS ET CULTURE
 - 10.1. Rapport d'activités du service
 - 10.2. Demande de permis d'alcool / Festival de Saint-Michel
 - 10.3. Adhésion 2018-2019 - Loisir et Sport Montérégie
11. POUR INFORMATION
 - 11.1. Annonce subvention pour la rénovation et l'agrandissement de la bibliothèque municipale
 - 11.2. Activité familiale -14 juillet de 13h00 à 16h00 au Parc de la Pigeonnière
 - 11.3. Festival St-Michel, les 24 et 25 août 2018;
 - 11.4. Invitation à voter: Concours du Jardin dans ma ville - Projet de la Municipalité - Le repos du passant;
12. PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-07/162

Adoption du procès-verbal du 12 juin 2018

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2018 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 148 du Code municipal, soit au plus tard 72 heures avant le début de la présente séance.

Le Maire demande aux membres du conseil si le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2018 est conforme aux décisions.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2018, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

Dépôt - lettre de démission du poste de conseiller du district numéro 5

Conformément à l'article 316 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le secrétaire-trésorier dépose la lettre de démission de madame Martine BOYER, conseillère du district numéro 5, ayant pris effet le 13 juin 2018.

Vacance du poste de conseiller du district numéro 5

Avis est donné, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, aux membres du conseil municipal de la vacance au poste de conseiller du district numéro 5, à la suite de la démission de madame Martine BOYER ayant pris effet le 13 juin 2018.

Tenue - Élections partielles le 4 novembre 2018

Une élection partielle sera tenue le 4 novembre 2018 pour combler la vacance au poste de conseiller du district numéro 5. Sur approbation de la Commission municipale du Québec, madame Caroline PROVOST agira comme présidente d'élection.

2018-07/163

Élections municipales 2018 - Tarifs de rémunération du personnel électoral et toutes dépenses reliées

ATTENDU qu'une élection partielle du district numéro 5 est prévue le dimanche 4 novembre 2018;

ATTENDU que tout membre du personnel électoral a le droit de recevoir de la Municipalité une rémunération ou une allocation de dépenses pour les fonctions qu'il exerce (article 88 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

Que le conseil municipal de Saint-Michel approuve la grille des tarifs de rémunération du personnel électoral jointe à la présente résolution ainsi que le budget proposé par la présidente d'élection.

ADOPTÉE

2018-07/164

Centre sportif régional les Jardins du Québec inc. - Renouvellement du contrat publicité

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accuse réception de la correspondance du Centre sportif régional Les Jardins du Québec inc. datée du 15 juin 2018 et accepte de renouveler le contrat publicitaire au montant de 125\$ (taxes exclues);

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2018-07/165

Adoption des comptes du mois de juin 2018

Les comptes du mois ont été envoyés 72 heures avant la présente séance. Le secrétaire-trésorier répond aux questions à la satisfaction des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter les listes des comptes du mois de juin 2018 telles que déposées au montant de 334 255\$, jointes en annexes aux présentes pour en faire partie intégrante, à savoir:

Comptes payés: 58 100,02 \$;
Salaires payés nets: 72 918,04 \$;
Comptes à payer: 203 236,94 \$;

Je, soussigné, Daniel Prince, secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Michel dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Daniel Prince, secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

2018-07/166

Acceptation - Mandat contractuel - Conseillère en communications

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil mandate madame Carole ROCH comme conseillère en communications au taux horaire de 35\$.

ADOPTÉE

2018-07/167

Appui et participation - Pavage du sentier entre Saint-Rémi et Saint-Michel

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil appuie le projet de pavage du sentier entre la ville de Saint-Rémi et la municipalité de Saint-Michel et accepte de contribuer au projet au montant maximum de 3 000\$.

QUE ce conseil autorise le maire ou en son absence, la mairesse suppléante, et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe, à signer tout document pertinent relié au présent projet.

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

2018-07/168

Autorisation de paiement – Décompte progressif numéro 2 - Construction d'un égout pluvial et travaux de réfection de chaussée des rues - 2018

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur recommandation de la firme Tétra Tech QI inc. et du directeur des services techniques, autorise le paiement du décompte progressif numéro 2 à CBC 2010 inc. pour un montant ne dépassant pas 700 825,89 \$ (taxes exclues).

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires au règlement d'emprunt numéro 2018-283 suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-07/169

Autorisation de paiement - Décompte progressif numéro 2 - Honoraires professionnels - Plans, devis et surveillance - Réfection des rues 2018

Sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise le paiement du décompte progressif numéro 2 à Tétra Tech QI inc. au montant de 5 500\$ (taxes exclues).

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires au règlement d'emprunt numéro 2018-283 suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-07/170

Autorisation de paiement - Décompte progressif numéro 1 - Honoraires professionnels - Plans, devis et surveillance - Raccordement de l'usine Neuchâtel

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise le paiement du décompte progressif numéro 1 à Tétra Tech QI inc. au montant de 20 650\$ (taxes exclues).

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires au règlement d'emprunt numéro 2017-277 suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-07/171

Modification - Résolution 2018-06/143 - Adjudication contrat de pavage - rue Principale

ATTENDU que le conseil a octroyé un contrat à MSA Infrastructures inc. pour effectuer des travaux de réhabilitation de chaussée, tel qu'il appert de la résolution adoptée le 12 juin 2018 et portant le numéro 2018-06/143;

ATTENDU que le contrat octroyé prévoyait des travaux d'environ 700 mètres, soit 500 tonnes métriques pour la couche de correction et 500 tonnes métriques pour la couche de roulement;

ATTENDU que les travaux sont également requis sur une distance de 300 mètres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte de modifier le contrat octroyé à MSA Infrastructures inc. afin d'effectuer des travaux de réhabilitation de chaussée pour une section de 1000 mètres, incluant 716 tonnes métriques de couche de correction et de couche de roulement, et ce, aux mêmes taux unitaires soient:

- taux unitaire de 106,35\$ (taxes exclues) / tonne métrique pour une couche de correction EB 10C, 50 mm, bitume de type PG58-28;
- taux unitaire de 103,35\$ (taxes exclues) / tonne métrique pour une couche de roulement EB-10S, 50 mm, bitume de type PG58-28;

L'estimation de la dépense initiale de 104 850 \$ (taxes exclues) est révisée à 150 145 \$ (taxes exclues).

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds d'investissement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-07/172

Autorisation de paiement - retenue finale - contrat de pavage 2017

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le paiement de la facture Les Pavages Chenail inc. au montant de 3 677,40 \$ (taxes exclues), représentant la retenue finale pour les travaux effectués en 2017;.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires au poste budgétaire 23-000-31-000 (retenues en 2017).

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Rapport d'activités du service

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois de juin 2018.

2018-07/173

Autorisation - Demande d'un délai additionnel à une demande de permis de lotissement # 2017-03-003 - Dérogation mineure (720, rue Des Perdrix)

ATTENDU que le 9 mai 2017, les membres du conseil ont accordé une demande de dérogation mineure portant le numéro 2017-04-0007 et autorisé un permis de lotissement numéro 2017-03-003 et ce, par résolution portant le numéro 2017-05/148;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 23 du Règlement numéro 189 relatif aux dérogations mineures, les travaux doivent être commencés dans les 6 mois suivant la résolution, soit le 9 novembre 2017;

ATTENDU que le demandeur demande un délai supplémentaire pour la dérogation mineure pour permettre le lotissement du lot 3 991 426 cadastre du Québec;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise de prolonger la demande de dérogation mineure portant le numéro 2017-04-0007 pour autoriser le permis de lotissement numéro 2017-03-003 à une date indéterminée.

ADOPTÉE

2018-07/174

Demande de permis de lotissement - 1405, rue Principale (Dérogation mineure)

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de dérogation mineure (#2018-06-0017) pour l'obtention d'un permis de lotissement (#2018-06-0003) relativement au lot 3 992 230 cadastre du Québec (zone RID-2);

ATTENDU que la demande de lotissement vise le remplacement du lot par 2 lots distincts;

ATTENDU que l'un des lots aura une largeur à la rue de 13,41 mètres et que le second lot aura une largeur à la rue de 31,83 mètres, alors qu'en vertu du Règlement de lotissement, la largeur minimale à la rue d'un lot dans la zone RID-2 doit être de 45 mètres;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande de dérogation mineure (#2018-06-0017) et autorise l'émission du permis de lotissement (#2018-06-0003) relativement au lot 3 992 230 cadastre du Québec.

ADOPTÉE

2018-07/175

Demande de permis - 810, chemin Rhéaume - Construction remise à jardin (Dérogation mineure)

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de dérogation mineure (#2018-06-0020) pour l'obtention d'un permis de construction d'une remise à jardin (#2018-06-0116) au 810, chemin Rhéaume (lot 3 991 393 Cadastre du Québec) dans la zone R-1;

ATTENDU que la demande vise la construction d'une remise à jardin en cour arrière à une distance de 2,44 mètres du bâtiment principal alors qu'en vertu du Règlement numéro 185 sur le zonage, les remises à jardin doivent être implantées à un minimum de 3 mètres d'un bâtiment principal;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande de dérogation mineure (#2018-06-0020) et autorise l'émission du permis de construction de la remise à jardin (#2018-06-0116) au 810, chemin Rhéaume (lot 3 991 393 Cadastre du Québec).

ADOPTÉE

2018-07/176

Demande de permis - 1374, rue Principale - Installation piscine hors-terre (Dérogation mineure)

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de dérogation mineure (#2018-06-0018) pour l'obtention d'un permis de piscine hors-terre (#2018-06-0113) au 1374, rue Principale (lot 3 992 465 Cadastre du Québec), dans les zones A-9, A-10 et RID-2;

ATTENDU que la demande vise l'implantation d'une piscine hors-terre à une distance de 1,5 mètre de la limite du lot alors qu'en vertu du Règlement numéro 185 sur le zonage, la piscine hors-terre doit être implantée à une distance minimale de 2 mètres des limites de propriété;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande de dérogation mineure (#2018-06-0018) et autorise l'émission du permis d'installation de la piscine hors-terre (#2018-06-0113) au 1374, rue Principale (lot 3 992 465 Cadastre du Québec).

ADOPTÉE

2018-07/177

Demande de permis - 2300, rue Principale - Déplacement bâtiment accessoire agricole (Dérogation mineure)

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de dérogation mineure (#2018-06-0019) pour l'obtention d'un permis de déplacement d'une construction existante (#2018-06-0121) au 2300, rue Principale (lot 3 993 156 Cadastre du Québec);

ATTENDU que la demande vise à déplacer un bâtiment agricole de 60 pieds X 90 pieds, sur le même lot, à une distance de 2,15 mètres de la limite du lot alors qu'en vertu du Règlement numéro 185 sur le zonage, un bâtiment accessoire doit être implanté à au moins 5 mètres de toute limite de propriété;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande de dérogation mineure (#2018-06-0019) et autorise l'émission du permis de déplacement d'un bâtiment accessoire agricole (#2018-06-0121) sur le lot 3 993 156 Cadastre du Québec.

ADOPTÉE

2018-07/178

Adoption du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 juin 2018

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 juin 2018, tel que rédigé.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

Rapport d'activités du service

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois de juin 2018.

2018-07/179

Demande de permis d'alcool / Festival de Saint-Michel

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil mandate madame Geneviève TARDIF, directrice du service des loisirs, culture et vie communautaire pour faire une demande de permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, au nom de la municipalité de Saint-Michel pour le Festival de Saint-Michel qui aura lieu les 24 et 25 août 2018. Celle-ci est autorisée à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

ADOPTÉE

2018-07/180

Adhésion - Loisir et Sport Montérégie

Sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion annuelle de Loisir et Sport Montérégie au montant de 81,29 \$ (taxes exclues) pour l'année 2018-2019;

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POUR INFORMATION

- Annonce subvention pour la rénovation et l'agrandissement de la bibliothèque municipale;

- Activité familiale -14 juillet de 13h00 à 16h00 au Parc de la Pigeonnière;

- Festival St-Michel, les 24 et 25 août 2018;

- Invitation à voter: Concours du Jardin dans ma ville - Projet de la Municipalité - Le repos du passant;

PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)

Le Maire reçoit et répond aux questions des citoyens.

2018-07/181

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 20h10, de lever la séance.

(s) Jean-Guy Hamelin
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Daniel Prince
Daniel PRINCE, Directeur général &
secrétaire-trésorier